

CENTRE D'HEBERGEMENT DE CHANTEMERLE (ALPES DE HAUTE PROVENCE)

POSTE	Direction du centre d'hébergement pour séjours avec nuitées, sous l'égide de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Var
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Le poste est rattaché à la circonscription Toulon Var ASH. Les missions sont fixées dans le cadre du projet de PEP 83.
FONCTIONS	Le directeur est responsable d'une équipe pluridisciplinaire qui assure l'animation du centre, mais aussi la restauration, le fonctionnement et la gestion. Il veille à la réalisation du projet pédagogique des classes accueillies ou du projet d'animation des séjours de vacances.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	Une grande disponibilité est demandée. Le volume horaire dépasse celui d'un enseignant ou d'un directeur du 1 ^{er} degré. Le candidat doit connaître et partager les valeurs des Pupilles de l'Enseignement Public et promouvoir leur action. Il est amené à recruter et gérer des personnels, notamment saisonniers.
SPECIFICITE	Amplitude d'emploi annuelle importante. Vacances réduites par rapport à celles des enseignants.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH Sous l'autorité fonctionnelle des PEP 83
CONDITIONS DE RECRUTEMENT	Les personnels intéressés doivent prendre contact avec l'Inspecteur de la circonscription de TOULON VAR ASH (04 94 09 55 26 ou ien-83.ash@ac-nice.fr) et les PEP83. Une lettre de motivation et un curriculum vitae doivent être adressés à Monsieur le Président des PEP et à Monsieur le Directeur Académique. Poste soumis à entretien Les candidats sont convoqués devant une commission qui émet un avis. En cas de pluralité de candidatures ayant recueilli un avis favorable, la nomination se fait au barème du mouvement.